Conseil Scientifique Plénier
de l'Université de Picardie Jules Verne
Séance du mercredi 28 mai 2014

Université de Picardie Jules Verne
Direction de la Recherche
Chemin du Thil
80025 AMIENS CEDEX 1

Céline RENIER

La séance est ouverte à 9h34 par M. Philippe NIVET, premier vice-président du Conseil Scientifique.

M. Philippe NIVET, 1er vice-président du Conseil Scientifique
M. Olivier GOUBET, 2e vice-président du Conseil Scientifique

Etaient présents :

M. Olivier BALEDENT
M. Jérôme BOSCHE
M. Henri DEHU
Mme Diane DELACOURT
M. Ahmed EL HAJJAJI
M. Olivier FELY-BIOLET
Mme Danièle GAUFFRE WILLAUME
M. Fabrice GUILBAUD
M. Etienne HAMON
Mme Virginie LE MEN
M. Stéphane LONGUET
Mme Marie-Françoise MELMOUX MONTAUBIN
Mme Virginie PECOURT
M. Laurent RENAULT
M. Olivier VAN WUYTSWINKEL

Ont donné leur procuration :

Mme Véronique BACH à Mme Marie-Françoise MELMOUX MONTAUBIN
Mme Dominique BREMOND GIGNAC à M. Philippe NIVET
M. Philippe DUBOIS à M. Olivier GOUBET
M. Laurent PETIT à Mme Virginie PECOURT
M. Denis POSTEL à M. Jérôme BOSCHE

Absents :

M. Michel BRAZIER
M. Luc AYMARD
M. Mouloud BOUMGHAR
Mme Aurore CHAIGNEAU
M. Patrice FARDELLONE
M. Gilles GANDEMER
M. François HESDIN
Mme Marie HOULLEMARE
Mme Magalie JORIS
M. Lyazid KICHOU
Mme Ingrid MARCQ
M. Jaime MARQUES PEREIRA
M. Ibrahima NDIAYE
M. Mick Sédric NGOULOU KOBI
Mme Gail PHETERSON
M. Mourad RAHIM

Assistaient également à la séance :

Mme Virginie DELAPORTE, Chargée de mission au Conseil Régional de Picardie
M. Pierre KRYSTKOWIAK, Délégué Santé auprès du CS
M. Christian MASQUELIER, Directeur de l'école doctorale STS

Mme Brigitte THOMASSET, Représentante du CS de l'UTC
Mme Sarah TRIPLET, UPJV
Mme Vanessa VASSET, Directrice de la Recherche de l'UPJV
Mme Margot BURIDENT, Ingénieur Thématique SHS, Direction de la Recherche de l'UPJV
M. Sandro EFFEINDZOUROU, Ingénieur Thématique SPI, Direction de la Recherche de l'UPJV
Mme Aline LEFEVRE, Ingénieur Thématique Santé, Direction de la Recherche de l'UPJV
Mme Céline RENIER, Assistante de gestion, Direction de la Recherche de l'UPJV

L'ordre du jour a été arrêté comme suit :

1. Validation des CR des conseils scientifiques des 3 avril 2014 et 6 mai 2014
2. Réflexion sur les thématiques structurantes de recherche en santé
3. Informations sur les nouvelles procédures des appels d'offre ANR
4. Dossiers des Ecoles Doctorales
5. Questions diverses

✶✶✶✶

Philippe NIVET ouvre la séance à 9h34 et fait appel aux questions diverses.

Il apparaît que les membres n'ont pas de questions.

1. Validation des CR des conseils scientifiques des 3 avril 2014 et 6 mai 2014

Compte rendu du conseil scientifique du 3 avril 2014 :

Philippe NIVET souhaite reprendre l'e-mail envoyé par Fabrice GUILBAUD demandant différentes modifications. Concernant son intervention au sujet de la candidature de Laure IBERNON, la reformulation « Fabrice GUILBAUD indique que Luc VANDROMME, codirecteur du CRP-CPO, lui a transmis que la candidature de Laure IBERNON avait été soutenue à l'unanimité par son laboratoire » sera donc apportée. Concernant la modification sur la convention CNRS, il demande à Diane DELACOURT de rappeler son intervention.

Diane DELACOURT indique que l'intervention concernait la possibilité de dispenser des formations pour les personnels CNRS.

Olivier GOUBET précise que la convention indique que les chargés de recherche et directeurs de recherche CNRS ont la possibilité d'intervenir dans les formations. La suggestion était que les ingénieurs de recherche et le personnel ITA puissent également intervenir.

Philippe NIVET indique que l'intervention sera ajoutée. Concernant les remarques pour la partie « Questions diverses », il précise qu'un compte rendu ne vise pas à reproduire l'intégralité des interventions. Un compte rendu doit être succinct et retrace les décisions prises par le conseil sur les affaires inscrites à l'ordre du jour sans détailler les débats et reprend les éléments ayant permis cette décision.

Fabrice GUILBAUD répond qu'il n'a pas demandé une retranscription intégrale et mot à mot de la séance. Jusqu'à présent, les comptes rendus des conseils scientifiques sont relativement exhaustifs et synthétisent l'ensemble des prises de parole. Cependant, lors de la séance du conseil scientifique du 3 avril 2014, des débats importants ont eu lieu sur les questions diverses mais ces échanges n'apparaissent pas ou peu dans le compte rendu. Il est

intervenu longuement en fin de conseil pour donner ses avis à l'équipe de direction et a fait un argumentaire avec trois exemples alors que l'intervention est retranscrite en une phrase. L'intervention de Denis POSTEL est également résumée en quelques lignes. Il demande donc de réécouter la bande son afin de reprendre le compte rendu et propose de reporter le vote au prochain conseil.

Olivier VAN WUYTSWINKEL souhaite soutenir l'avis de Fabrice GUILBAUD. En effet, certaines idées de Denis POSTEL ne se retrouvent pas dans le compte rendu. Il suggère également le report du vote avec une révision de ce document. Les comptes rendus sont mis à disposition des collègues et il paraît nécessaire d'avoir une retranscription complète des débats.

Laurent RENAULT indique une faute dans l'orthographe du nom de M. Alexander ZIMMERMANN.

Jérôme BOSCHE précise que Denis POSTEL lui a donné procuration et lui a demandé d'indiquer que la retranscription était effectivement légère. Il appuie également la demande de report du vote.

Philippe NIVET répond que le compte rendu va être repris et que le vote est reporté au prochain conseil.

Compte rendu du conseil scientifique du 6 mai 2014 :

Philippe NIVET demande s'il y a des remarques.

Olivier BALEDENT demande l'ajout d'une intervention concernant la mise en place du CERNI. Il avait été proposé aux personnes présentant le projet de se rapprocher du CHU afin d'avoir une cohérence entre les deux établissements.

Olivier GOUBET répond que l'intervention sera ajoutée.

Philippe NIVET met aux voix cette proposition de compte rendu sous réserve de cette modification.

	Voix
Ne prend pas part au vote	3
Abstention	0
Contre	0

Le conseil scientifique adopte ce compte rendu.

2. Réflexion sur les thématiques structurantes de recherche en Santé

Pierre KRYSTKOWIAK indique que globalement, en secteur santé, les équipes de recherche sont récentes. Les thématiques sont nombreuses et dispersées. Un manque de culture de recherche clinique se fait sentir, selon le rapport AERES de 2011. Une interaction existe entre le CHU et l'université grâce au Comité de Recherche en matière Biomédicale et de Santé Publique, composé de 12 membres (4 membres désignés par l'UPJV, 4 membres par le CHU et 4 membres par l'INSERM). Trois thématiques prioritaires sont proposées par le CHU :

- Remodelage cardiovasculaire
- Neurodéveloppement et facteurs environnementaux
- Hématologie – Cancer primitif du foie

tandis que 4 existent actuellement à l'UPJV :

- Progression tumorale
- Neurosciences
- Vieillissement et réparation tissulaire
- Qualité de vie et réadaptation, environnement

Une réflexion entre le CHU et l'UPJV sur les orientations recherche des équipes du secteur Santé est en cours afin d'avoir une meilleure lisibilité des équipes, avoir un resserrement des thématiques et développer une stratégie et une priorisation mettant en regard recherche fondamentale et clinique. Suite au dernier CRBSP du lundi 12 mai 2014, la proposition de reformuler les axes comme suit a été faite :

- Remodelage tissulaire normal et pathologique
- Neurodéveloppement, maturation et facteurs environnementaux
- Thérapies cellulaires et cancer

Olivier VAN WUYTSWINKEL demande si une réflexion sur ces différentes thématiques avec le pôle de compétitivité Agro-ressources en Picardie et PIVERT a eu lieu.

Pierre KRYSTKOWIAK répond que pour l'instant la réflexion n'a pas eu lieu. En effet, celle-ci est restée centrée sur le secteur Santé mais elle peut s'ouvrir afin d'alimenter une réflexion plus large.

Olivier VAN WUYTSWINKEL indique qu'il existe des possibilités avec le pôle IAR et PIVERT, tant au niveau des financements que de l'aide au montage de projets.

Virginie PECOURT demande si les thématiques proposées ont été établies avec les équipes de recherche de l'université ou s'il s'agit d'une structuration purement hospitalière. Elle fait principalement référence à la 3e thématique proposée par le CHU, sur le cancer du foie, car les équipes de recherche de l'université ne se retrouvent pas particulièrement dans celle-ci.

Pierre KRYSTKOWIAK rappelle que le CRBSP est composé de membres de l'UPJV, du CHU et de l'INSERM. Le travail a donc été fait en collaboration. La thématique sur le cancer du foie est une thématique très émergente et a été redéfinie et élargie.

Philippe NIVET indique qu'il ne s'agit pas de tout focaliser sur le cancer du foie mais plutôt d'élargir aux autres cancers. C'est pourquoi les trois thématiques ont été redéfinies.
Il est nécessaire d'avoir un accord des différents établissements sur les axes prioritaires afin d'avoir une cohérence sur la recherche en Santé. Les postes de PU-PH seront également priorisés en fonction de ces axes.

Olivier VAN WUYTSWINKEL demande si les plateformes de l'université seront associées à la discussion.

Pierre KRYSTKOWIAK répond que l'objectif est d'ouvrir la réflexion aux autres composantes de l'université ainsi qu'aux plateformes.

Philippe NIVET précise qu'elle sera également ouverte au secteur SHS, en particulier avec le CRP-CPO, principalement sur la thématique « Neurodéveloppement, maturation et facteurs environnementaux ».
Il demande si le conseil scientifique est d'accord sur le principe des trois axes définis et si le travail peut continuer dans ce sens.

Olivier BALEDENT indique que depuis qu'il travaille à l'université, de nombreuses formulations reviennent. Des thématiques de travail sont données afin de donner de la lisibilité mais ne font pas réellement avancer les choses.

Pierre KRYSTKOWIAK répond que mettre en place une politique de santé structurée et cohérente prend du temps. Cependant, il existe une réelle adhésion de la part du CHU et de l'UPJV pour travailler sur ce projet. La finalité est de mettre des moyens sur des thématiques lisibles. L'objectif est de dépasser le cadre de la Santé avec des liens avec les Sciences et avec les SHS.

Philippe NIVET précise qu'il y a une volonté de coordonner les axes définis, de mettre des moyens matériels et humains et d'intégrer, de façon structurée, la majorité des thématiques de recherche du secteur Santé.
Il propose de passer au point suivant.

3. Informations sur les nouvelles procédures des appels d'offre ANR

Olivier GOUBET indique que l'ANR a connu une refonte de son mode opératoire d'appel à projets. Par ailleurs, l'enveloppe accordée à l'ANR se voit diminuée. Dorénavant, la procédure ANR sera évolutive et actualisée chaque année en fonction des priorités établies sous la « stratégie nationale de la recherche ». Le tronc commun est regroupé en 9 défis sociétaux :

- Gestion sobre des ressources et adaptation au changement climatique
- Energie propre, sûre et efficace
- Renouveau industriel
- Santé et bien-être
- Sécurité alimentaire et défi démographique
- Mobilité et systèmes urbains durables
- Société de l'information et de la communication
- Sociétés innovantes, intégrantes et adaptatives
- Liberté et sécurité de l'Europe, de ses citoyens et de ses résidents

Les appels à projets blancs n'existent plus mais une dixième thématique voit le jour : Frontière de tous les savoirs. D'autres appels d'offre ANR existent :

- Prise de risque, pour financer des projets à haut facteur de risque
- International et attractivité de la France
- Impact économique et partenariats public-privé

L'objectif est de pousser les chercheurs français à faire acte de candidature sur les projets européens.
L'appel d'offre est prévu en deux phases. 30 à 40% des dossiers passeront la première phase et 30 à 40% passeront la deuxième. Le dossier à envoyer pour la première phase est léger. Le projet scientifique ne sera pas examiné en profondeur mais seront examinés plutôt la cohérence avec le défi sociétal et la qualité du consortium réuni. En phase 2, des jurys thématiques évalueront les dossiers scientifiques en profondeur.
La Direction de la Recherche de l'université se tient à la disposition des chercheurs pour les accompagner au montage de projets.

Olivier BALEDENT demande si le calendrier 2015 est déjà connu.

Olivier GOUBET répond que l'information n'est pas encore disponible.

Olivier BALEDENT demande si le dispositif Accueil Chercheur de Haut Niveau inclut le retour d'un chercheur français.

Olivier GOUBET répond que oui.

Philippe NIVET souhaite préciser que, malheureusement, pour un certain nombre de disciplines, il devient difficile de rentrer dans une thématique de l'ANR.

Olivier FELY-BIOLET demande si ces dispositifs sont accessibles aux PME-PMI.

Olivier GOUBET indique que l'objectif est de faciliter l'accès aux appels d'offre pour les PME-PMI car les grands groupes, eux, ont les moyens de répondre aux appels à projets européens.

Olivier VAN WUYTSWINKEL précise qu'il y a des possibilités notamment dans le cadre d'appels d'offre régionaux. Les appels d'offre ANR sont plus contraignants pour les partenaires privés. Les objectifs des partenaires publics sont différents de ceux des partenaires privés. Il est donc bon d'avoir une possibilité de ce côté-là.

Christian MASQUELIER explique que dans certains domaines, il existe une grosse dérive du système. Certaines entreprises utilisent les financements de l'ANR pour financer leur propre service de recherche car ils n'ont plus les moyens. En revanche, les grands groupes, eux, financent eux-mêmes leur service de recherche et ne divulguent pas trop les résultats de leurs recherches. L'année dernière, sur 250 projets, seulement 12% ont été sélectionnés. Malheureusement, le CNRS ne peut plus jouer son rôle de distributeur de moyens.

Brigitte THOMASSET précise que seulement 30% des projets publics seront acceptés. Les partenariats publics-privés seront favorisés.

Fabrice GUILBAUD indique que globalement l'enseignement supérieur et la recherche français souffrent d'un manque de moyens. L'orientation européenne tend vers une recherche instrumentalisée. Le rapprochement public/privé peut être favorable mais il écarte également certains secteurs et restreint les thématiques de recherche. Le CNRS a de moins en moins de moyens et envisage une année blanche de recrutement.
Déposer des projets de recherche pour récupérer un post-doc ou une allocation de thèse sans aucune perspective d'avenir pour les jeunes chercheurs est un vrai découragement pour la communauté de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il est nécessaire de défendre l'emploi scientifique en restant soudés au-delà des divergences.

Olivier VAN WUYTSWINKEL indique qu'il faut être conscient de ces problèmes mais il faut également regarder ce qu'il se passe dans d'autres pays, en Allemagne par exemple, notamment sur les relations entre la recherche fondamentale et la création d'entreprises.

Fabrice GUILBAUD indique qu'il y a, de manière générale, un problème de reconnaissance du statut de docteurs.

Olivier FELY-BIOLET répond que le statut commence à être reconnu dans les conventions collectives. Le chemin est long mais il y a du progrès.

Philippe NIVET propose de passer au point suivant.

4. Dossiers des Ecoles Doctorales

Ecole Doctorale Sciences, Technologies et Santé

Christian MASQUELIER présente les deux demandes de co-encadrement de thèses.

- **Monsieur Hakim HOUCHI**

Equipe de recherche : GRAP
Demande à co-encadrer la thèse de M. Karim DAHACHE
Titre de la thèse : Intérêt des nouveaux traitements réducteurs de l'appétence chez les patients atteints de cirrhose d'origine alcoolique. Etude épidémiologique d'association génétique et recherche de biomarqueurs
Taux d'encadrement demandé : 50%
Encadrant : Pr. Eric NGUYEN-KHAC (50%)
Avis du directeur ED STS : Favorable

- **Monsieur Jean-Paul BECKER**

Equipe de recherche : LG2A
Demande à co-encadrer la thèse de M. Fan WANG
Titre de la thèse : Q4MD-ForceFieldTools : Développements informatiques et études structurales de complexes bioinformatiques enzymatiques par dynamique moléculaire
Taux d'encadrement demandé : 30%
Encadrant : Pr. François-Yves DUPRADEAU (70%)
Avis du directeur ED STS : Favorable

Philippe NIVET met aux voix ces deux demandes de co-encadrement de thèses.

	Voix
Ne prend pas part au vote	0
Abstention	0
Contre	0

Le conseil scientifique adopte à l'unanimité ces demandes.

Christian MASQUELIER présente les quatre demandes de démarrage de thèse en co-tutelle.

- **Monsieur Robin AMISSE (régularisation)**

Sujet : Non-stoichiometric effects in mixed polyanion framework cathodes (phosphates, silicates…)
Encadrants : Pr. Christian MASQUELIER, UPJV
Pr. Robert DOMINKO, Université de Ljubljana, Slovénie

- **Madame Bénédicte DEMEER**

Sujet : Analyse génétique des fentes labiales et/ou palatines
Encadrants : Pr. Bernard DEVAUCHELLE, UPJV
Pr. Mikka VIKKULA, Université Catholique de LOUVAIN

- **Madame Emna HAMRAOUI**

Sujet : Etude théorique et numérique de solutions d'équations de Schrödinger non linéaires avec défauts surfaciques
Encadrants : Pr. Olivier GOUBET, UPJV
Pr. Ezzeddine ZAHROUNI, Université de Monastir

- **Monsieur Matteo COZZI**

Sujet : Gradient bounds and rigidity results for partial differential equations in anisotropic and crystalline media
Encadrants : Pr. Alberto FARINA, UPJV
Pr. Enrico VALDINOCI, Université degli STudi di Milano

Philippe NIVET met aux voix ces quatre demandes de démarrage de thèses en cotutelle.

	Voix
Ne prend pas part au vote	0
Abstention	0
Contre	0

Le conseil scientifique adopte à l'unanimité ces demandes.

5. Informations diverses

Olivier GOUBET informe les membres que le Conseil Régional de Picardie a donné un retour concernant les appels à projets 2014.
Concernant l'appel à projets Accueil de Chercheurs de Haut Niveau, deux projets ont été pré-retenus :

- MASTERS porté par Alejandro FRANCO du LRCS
- PROCATHYZ porté par Irina KORICHNEVA du LPMC

Concernant l'appel à projets structurants, les dossiers pré-retenus, en tant que *porteur*, sont :

- Sur liste principale :
    - MAELIA, porté par Catherine SARAZIN du GEC
    - VERTILIN, porté par Olivier VAN WUYTSWINKEL de BIOPI
    - CARCINO, porté par Fabrice MATIFAT du LPMC
- Sur liste complémentaire :
    - S-SAIL, porté par Albert NGUYEN VAN NHIEN du LG2A
    - TOREDY, porté par Yoann DIEUDONNE du MIS
    - ETHICA, porté par Lorenzo VINCIGUERRA du CRAE
    - HPISCOL, porté par Béatrice BOURDIN du CRP-CPO

Les projets retenus en tant que *partenaire* sont :

- Sur liste principale :
    - MOTAMORPHE – LTI
    - SPACEI – CRP-CPO
- Sur liste complémentaire :
    - INOX – GEC
    - D.E.HT – INNOVALTECH

Philippe NIVET remercie les membres et lève la séance à 10h59.